

Sérum

LE VACCIN CONTRE L'ISOLEMENT & LA DÉSINFORMATION DES ESI

Sept. | Oct. | Nov. 2021 | **gratuit**

n°66

FNESI



**CA de la FNESI :
le grand retour
au présentiel !**

> ACTUALITÉS
Rentrée et bizutage
p.4

> DOSSIER
Bien-être psychologique
et aides disponibles p.8

> INTERNATIONAL
L'apprentissage
des Langues en IFSI
p.17

**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE****Offert⁽¹⁾****ASSURANCE⁽⁴⁾
ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE⁽⁵⁾****COMPLÉMENTAIRE SANTÉ****À partir de
16€ /mois⁽²⁾****Des solutions
sur-mesure****ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION****À partir de
5€ /mois⁽³⁾****PRÊT ÉTUDIANTS****Jusqu'à
60000€⁽⁶⁾****TOUTE UNE
LIGNE D'OFFRES***Pour Vous*Rejoignez plus de 90 000 étudiants en santé sur : facebook.com/etudiantsensante
Suivez-nous sur : twitter.com/EtudiantsSante et instagram.com/etudiantsensante**3233**Service gratuit
+ prix appel**PUBLICITÉ****Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information.****Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

(1) Pendant vos études, hors internes, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2021, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2020 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0 805 051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - SAM - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX - ALAP - Association Libérale d'Assurance et de Prévoyance - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 11 rue Brunel - 75017 PARIS - Club Auto - AMIT - S.A. au capital de 100 000 € - Détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.

Sommaire

- > 4 ACTUALITÉS
Rentrée et bizutage
- > 5 FNESI
Ressusciter son association
- > 6 RETOUR SUR
FNESI : Conseil d'Administration de Juin
- > 7 AFFAIRES SOCIALES
Les Élections CROUS
- > 8 DOSSIER



Bien-être psychologique et aides disponibles

- > 14 CULTURE
Les podcasts de l'été !
- > 15 VOS DROITS
Les tenues de stages
- > 16 DANS VOTRE ASSO
Les soirées de fin d'année
- > 17 INTERNATIONAL
L'apprentissage des Langues en IFSI
- > 18 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
GCS - Groupements de Coopération Sanitaire
- > 19 INNOVATION SOCIALE
Septembre Argent
- > 20 TOP/FLOP/EN BREF
Les Assoliades
- > 20 BOITE À OUTILS
Guide de l'Étudiant.e 2021/2022
- > 21 DIVERTISSEMENT
Première expérience en plein cœur de la Covid-19

édito

Cette rentrée 2021 marque la sortie de la crise que nous avons traversée depuis maintenant plus d'un an, mais elle marque également l'entrée dans la formation en soins infirmiers pour plus de 35 000 nouveaux étudiant.e.s.

L'année 2020/2021 n'a pas été de tout repos pour les étudiant.e.s, la précarité étudiante n'a jamais atteint de niveau aussi élevé, nous ne comptons plus les dispositifs de solidarité qui ont dû être mis en place par les associations étudiantes afin de permettre à tous et toutes de manger.



Mais au-delà de la précarité financière cette année a également été le signe d'une détresse psychologique sans précédent, jamais l'état de santé mentale des étudiants n'a été aussi catastrophique.

La précarité et la santé mentale des étudiant.e.s n'a jamais été autant mise en avant auprès du grand public et des décideur.se.s. Il y a là une opportunité qui ne s'est jamais présentée depuis la création de la FNESI, elle travaillera donc avec son réseau et les différent.e.s acteur.ice.s institutionnels afin d'œuvrer vers un système d'aides sociales plus juste et un développement des dispositifs veillant à protéger la santé mentale des étudiant.e.s.

Un nouveau cycle s'ouvre aujourd'hui avec l'arrivée de nouveaux étudiant.e.s, l'élection d'un nouveau Bureau National et un nouveau cycle d'élections CROUS et d'élections Centrales où, rappelons-le, les étudiant.e.s en soins infirmiers peuvent désormais voter.

La FNESI s'est battue et continuera à se battre afin que tous les étudiant.e.s puissent étudier dans des conditions dignes et que les nouveaux-nouvelles arrivant.e.s dans la formation ne vivent plus jamais ça.

*Soel Jaegle,
Vice-Président en charge des affaires sociales*

Rentrée et bizutage

En France, le bizutage est interdit depuis 1998. Il se définit comme *“un fait pour une personne, d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants, lors de manifestations, ou de réunions liées aux milieux scolaires ou socio-éducatifs.”*



BIZUTAGE OU INTÉGRATION ?

Malheureusement, de trop nombreux étudiant-e-s subissent encore du bizutage à la rentrée universitaire sous couvert d'intégration. Le simple fait d'obliger, ou d'exercer une pression morale, envers un étudiant afin qu'il s'alcoolise est du bizutage. Ces bizutages peuvent avoir des conséquences dramatiques sur les étudiant-e-s, notamment de séquelles à long terme, qu'elles soient physiques ou psychologiques. **Tous les ans les faits divers parlent même d'étudiant-e-s décédé-e-s lors ou suite à des soirées d'intégration.**

Le Code pénal punit les actes de bizutage de 6 mois de prison et de 7 500€ d'amende. Les sanctions peuvent aussi bien concerner les personnes physiques que les personnes morales

(les associations). De même *“L'organisation, l'aide ou la caution apportées par les dirigeants ou par les représentants d'un établissement scolaire ou d'enseignement supérieur peuvent entraîner leur condamnation.”*

MAIS QUE FAIRE EN CAS DE BIZUTAGE ?

Deux actions distinctes sont à mener en cas de bizutage subi ou en tant que témoin, il faut porter plainte dans la gendarmerie ou le commissariat de son choix, il faut également informer l'autorité administrative de l'établissement concerné. De plus, chaque académie a mis en place un numéro d'appel afin d'informer, prévenir et accompagner l'intégration des nouveaux étudiants (liste ci-contre).

Numéros d'information

Académie d'Aix-Marseille
0800 001 631 (Numéro vert)

Académie d'Amiens
0 800 71 11 80 (Numéro vert)

Académie de Besançon
0800 711 025 (Numéro vert)

Académie de Bordeaux
0800 208 820 (Numéro vert)

Académie de Caen
0800 142 144 (Numéro vert)

Académie de Clermont-Ferrand
0800 303 204 (Numéro vert)

Académie de Corse
0800 001 630 (Numéro vert)

Académie de Creteil
0800 600 790 (Numéro vert)

Académie de Dijon
03 80 54 09 87 (Numéro non surtaxé)

Académie de Grenoble
0800 622 026 (Numéro vert)

Académie de Lille
0800 591 111 (Numéro vert)

Académie de Limoges
05 55 11 42 40 (Numéro non surtaxé)

Académie de Lyon
0800 409 409 (Numéro vert)

Académie de Montpellier
0800 30 90 30 (Numéro vert)

Académie de Nancy-Metz
0 808 800 209 (Numéro vert)

Académie de Nantes
0800 001 699 (Numéro vert)

Académie de Nice
0800 008 927 (Numéro vert)

Académie d'Orléans-Tours
0800 320 279 (Numéro vert)

Académie de Paris
01 40 46 21 86 (Numéro non surtaxé)

Académie de Poitiers
05 16 52 63 00 (Numéro non surtaxé)

Académie de Reims
0800 510 003 (Numéro vert)

Académie de Rennes
0800 502 806 (Numéro vert)

Académie de Rouen
02 32 08 90 06 uniquement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h (Numéro non surtaxé)

Académie de Strasbourg
0808 800 184 (Numéro vert)

Académie de Toulouse
0800 711 031 (Numéro vert)

Académie de Versailles
0800 008 624 (Numéro vert)

LA FNESI S'ENGAGE

Le public jeune est particulièrement exposé à un ensemble de risques et/ou violences liées aux événements festifs, que ceux-ci se déroulent en journée ou la nuit. La FNESI est engagée sur ce sujet. Depuis plusieurs années, elle publie une campagne de communication sur ses réseaux sociaux.



En 2019 et en 2020 :

La FNESI a aussi signé la charte d'événement responsable de la FAGE. Par ailleurs, l'ensemble du Bureau National est formé aux événements responsables. Les associations étudiantes organisent régulièrement des événements festifs. A ce titre, elles sont responsables de la sécurité des personnes participant à ces manifestations. La charte des événements responsables a pour objectif de valoriser les associations étudiantes dans leur engagement pour la prévention, de les encourager et les aider à poursuivre leurs efforts.

Pour plus d'informations sur la charte "Soirées étudiantes responsables" :

rendez-vous sur le site internet de la FAGE : <https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2018-10-17,fage-s-engage-charte-evenements-festifs-integration-etudiante.htm>

Alexandrine Lefebvre-Gaillard,
Vice Présidente en charge de la Défense des Droits

Ressusciter son association

Après avoir appris les bases de la création d'une association lors de notre dernier numéro on se retrouve aujourd'hui pour apprendre à faire renaître une asso de ses cendres (tel un Phoenix !)

Tu as entendu parler d'une association dans ton IFSI mais celle-ci n'est plus active et tu ne sais pas si elle existe encore ? Tu viens de reprendre une asso mais celle-ci n'a rien fait durant l'année passée ? Cet article est fait pour toi !

Dans un premier temps nous allons parler des associations n'ayant pas eu de bureau l'année précédente, dans ce cas la première chose à faire est de vérifier si l'association existe toujours, c'est-à-dire si elle n'a pas été dissoute lors de la dernière Assemblée générale ayant eu lieu. Ensuite celle-ci sera très certainement en veille, dans ce cas il sera nécessaire de convoquer une Assemblée Générale afin de procéder à la reprise d'activité de l'association. Tu pourras alors monter un nouveau bureau, et relancer l'association en conservant tout ce qui était associé.

Dans le cas où tu décides de reprendre une association inactive mais n'ayant pas été mise en veille tu devras également procéder à une assemblée générale afin de faire élire le nouveau bureau.

Enfin si l'association a été dissoute tu devras alors convoquer une assemblée générale constitutive et créer une nouvelle association en partant de Zéro.

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Les documents et éléments nécessaires à une création d'association de loi 1901 sont :

- **Les Statuts** : C'est un peu la grande loi de ton asso. C'est le texte de référence qui va fixer le cadre de fonctionnement de ton association. Pour être efficaces, ils doivent être durables, démocratiques, explicites et pratiques. Dedans tu dois avoir :

- **Un nom** : C'est comme ça qu'on appellera ton asso. Tu peux trouver un acronyme comme ADESIE (Association des Étudiant-e-s en Soins Infirmiers Engagé-e-s) ou alors faire un petit rappel à notre formation en incluant des choses que tu vois en stage (comme PansESI)

- **Un siège social** : Ça peut être ton IFSI

- **Un objet**

- **La durée de l'association** : si elle est limitée dans le temps ou illimitée

- **Les membres** : qui sont au minimum de 2

- **Les Assemblées Générales**

- **Les conditions de modification statutaire**

- **Les modalités de représentation statutaires**

- **Les règles de dissolution de l'asso**

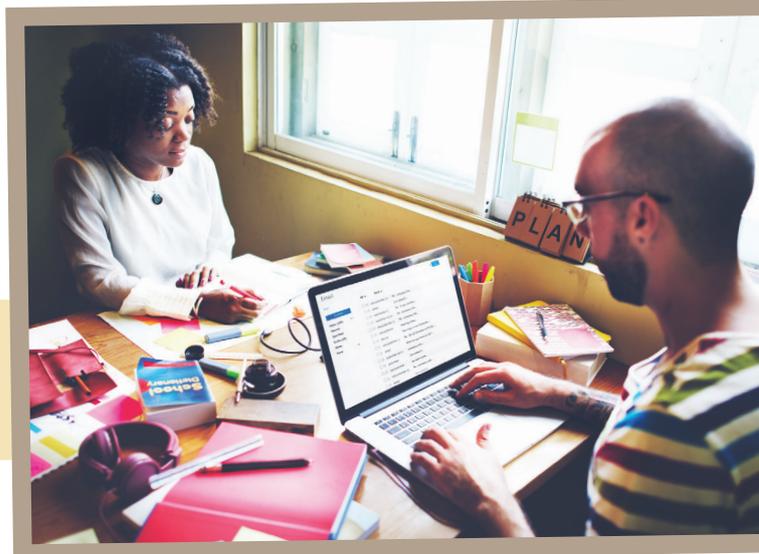
- **Un Logo** : tu es fort-e en dessin ? Alors tu vas aimer cette partie ! Le logo, c'est l'identité

de ton association, c'est ce qui fera qu'on la reconnaîtra au premier coup d'œil. Tu pourras le décliner en plein de projets sympa comme la création de pulls ou de goodies !

LES DÉMARCHES

Dans tous les cas l'étape suivante est la déclaration en préfecture de l'association, ainsi celle-ci ainsi que ces nouveaux dirigeants seront officiellement déclarés. Nous te conseillons par la suite de te renseigner sur ce que possède l'association, notamment l'existence ou non d'un compte bancaire, d'un local dédié, de matériel possédé ou autre. De même il te faudra savoir si celle-ci a des contrats signés en son nom, contrat d'assurance, d'internet ou autre. Il est également possible que celle-ci ait des partenariats il faudra alors répertorier ceux qui sont toujours d'actualité, ceux qui ne le sont pas, souvent en raison d'une non-signature du renouvellement du contrat partenarial, et ceux que tu peux relancer !

Une fois que toute cette partie administrative est terminée, **il est temps de faire connaître ton association et de monter des projets !** Petit conseil pour le début, commence par monter des petits projets ou associe-toi à d'autres associations, c'est ainsi que tu feras connaître la tienne et que tu pourras petit à petit monter des projets plus ambitieux. Un point à ne pas négliger en tant que jeune, et moins jeune, association est la communication, monter un super projet mais dont personne n'a connaissance cela est bien dommage.



N'oublie pas que la FNESI est présente et peut t'accompagner dans l'ensemble des étapes cités précédemment, que ce soit pour les démarches administratives, la gestion de ta trésorerie, la formation de ton nouveau bureau, la gestion de projet ou quoi que ce soit d'autre nous serons toujours disponible ! Alors n'hésites plus et envoie un mail à reseau@fnesi.org

Soël Jaegle, Vice Président
en charge des Affaires Sociales



FNESI : Conseil d'Administration de Juin

Après quelques mois en distanciel, les événements en présentiel ont fait leur grand retour pour notre plaisir à tou-te-s. Bye bye Zoom et re-bonjour aux cartons de votes !

Le 19 et 20 juin 2021, les associations administratrices se sont retrouvées pour notre quatrième Conseil d'Administration du mandat dans la capitale. Ce ne sont pas moins de 62 associations qui ont été représentées lors de ce temps démocratique.

ATTENDEZ, UN CA KÉSÉCÉ ?

C'est un temps démocratique auquel toutes les associations sont conviées afin que le Bureau National fasse des retours sur les dossiers en cours, les projets futurs, des groupes de travaux pour des recueils d'avis, retour de terrain au niveau local. Il y a également des votes importants pour le futur de la structure. Ces temps sont importants car cela nous donne toutes les clés pour vous défendre au mieux auprès des acteur.rice.s de la formation.

Ces retrouvailles en présentiel ont été un temps fort pour la FNESI. En termes de cohésion du réseau, de groupes de travail, d'avancée sur les dossiers de fonds et surtout de questionnements sur le futur de la structure.



Mais au-delà des avancées pour la structure, les Conseils d'Administration de la FNESI sont des temps de cohésion pour notre réseau. Il y a notamment eu une expérience inédite proposée aux participant-e-s sur tout le week-end, celle-ci a pris le nom de The French Tour Experience, plus communément appelé TFTE (à prononcer [tœf tɔ]) ou le fil rouge. Vous voulez en savoir plus sur ce concept ? Je vous invite à venir aux prochains événements de la FNESI ou à inviter la FNESI pour vos week-ends de passation ou autres.

Les participant-e-s ont pu également participer à une visite de la ville de Paris. C'est important d'allier l'utile à l'agréable, n'est-ce pas ? Quelques étudiant.e.s sont parti.e.s en expédition touristique, voici quelques jolies photos !

Un gros merci à AEPILM et Trans'Fusion, deux jeunes associations parisiennes qui ont organisé ce temps démocratique, ainsi qu'à l'AP-HP pour le prêt des locaux durant le week-end. Merci à tou.te.s pour votre travail, votre investissement et votre accueil.

Un résumé des nos avancées :

- Nous avons animé un groupe de travail sur la transition écologique. Quelle place a-t-elle dans nos associations et dans les soins ? Comment s'en saisir ?
- Un échange entre tous les administrateur.rice.s ainsi que le Bureau National a eu lieu pour continuer de débattre sur le projet de devenir la "Fédération Nationale des Étudiant-e-s en Sciences Infirmières" (viens au Congrès pour en savoir plus !)
- Ce Conseil d'Administration a marqué la sortie du nouveau site internet, tout beau tout neuf et actualisé ! Vous pouvez y jeter un œil sur fnesi.org. Vous pourrez y retrouver divers articles, tels que la présentation de nos partenaires, des articles sur la défense des droits, des explications sur la formation. C'est une mine d'or d'informations !
- Aimé, de l'ANEENF (Asociación Mexicana de Estudiantes en Enfermería) a également pu se présenter et présenter sa structure ainsi que leurs actions et partenaires. L'occasion de créer une première rencontre entre les étudiant-e-s présent-e-s et l'homologue de la FNESI au Mexique.
- Une contribution a été votée sur le handicap.
- Une autre contribution a également été votée afin de créer de nouvelles positions concernant le Logement en période de Stage.
- Nous avons fait un point d'étape sur le Congrès National Anniversaire des 20 ans.
- Une présentation d'une note sur la réingénierie sur la formation IBODE a également été faite. En effet, le Bureau National a été consulté par le ministère pour une refonte du référentiel. La suite au prochain épisode !

Marine André, Vice Présidente en charge des Partenariats

Les Élections CROUS



Le CROUS ou Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires, est un acteur central de la vie étudiante dans son ensemble. Il y a 26 CROUS en France et tu es forcément rattaché-e à l'un d'entre eux.

Lors de ces élections, vous allez voter pour vos représentant-e-s au sein du Conseil d'Administration de votre CROUS de rattachement. **Pendant 2 ans, ces élu-e-s vont ensuite vous représenter et défendre les intérêts des étudiant-e-s. Ils seront au cœur des décisions prises par le CROUS et de la politique de celui-ci en matière de vie étudiante.** Afin de se faire, ils siègeront évidemment au Conseil d'Administration, mais seront également membres de plusieurs commissions et seront régulièrement consultés par la direction, sur des sujets allant de l'installation d'un distributeur automatique de plats chauds sur un campus à la construction d'une nouvelle résidence universitaire en passant par les modalités de mise en place d'ateliers de sophrologie à destination des étudiant-e-s.

TOUT ÇA C'EST BIEN BEAU, MAIS LE CROUS PEUT FAIRE QUOI EXACTEMENT POUR LES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS ?

Le CROUS a plusieurs missions concernant les étudiant-e-s. Il s'agit de restauration avec l'accès aux restaurants et cafétérias CROUS ou le conventionnement d'un lieu de restauration à proximité de ton IFSI afin

Il y a un an, un article dans le Sérum parlait des élections régionales. Celles-ci étant passées, on va aujourd'hui vous parler d'un autre type d'élections : les élections CROUS.

de bénéficier du repas à tarif social. Il y a de nombreuses possibilités de financement de projets étudiant-e-s, qu'ils soient sportifs, culturels, citoyens ou sur bien d'autres sujets encore ! Les CROUS ont également un volet social. En effet, si tu as un imprévu financier (une voiture qui lâche par exemple), tu peux contacter le service social de ton CROUS pour demander une aide financière.

52 millions € d'aides ponctuelles distribuées à des étudiant-e-s en difficulté en 2020.

TON IFSI NE BÉNÉFICIE D'AUCUN DES SERVICES MENTIONNÉS CI-DESSUS ?

Voilà une raison de plus pour voter ! Plus les ESI montreront aux CROUS qu'ils sont présents, et cela passe par le vote, plus le CROUS pourra monter des projets pour eux. De plus, si tu ne sais pas pour qui voter et quelle liste aura à cœur de favoriser l'implan-

tation du CROUS sur ton IFSI, tu n'auras qu'à chercher notre logo sur les professions de foi des listes candidates.

En effet, la FNESI soutiendra et accompagnera toutes les listes exprimant une volonté forte d'intégration des IFSI et des ESI dans cet écosystème.

QUELQUES CHIFFRES POUR TE DONNER UNE IDÉE DE CE QUE FONT LES CROUS

Plus d'un million de repas sont servis chaque mois dans les structures au tarif de 3,30€ ou 1€ pour les boursiers dans les 801 points de vente présents sur le territoire. 7 concours nationaux de création étudiante sur des thèmes tels que la bande-dessinée, la danse ou la photo ont lieu chaque année. Plus de 1000 projets étudiants relatifs à la culture sont financés ! Ou encore 52 millions d'euros d'aides ponctuelles distribuées à des étudiant-e-s en difficulté en 2020. Le CROUS propose également 173 731 places de logements à tarif social à destination exclusive des étudiant-e-s.

Soël JAEGLE, Vice-Président en charge des Affaires Sociales

Bien-être psychologique et aides disponibles

La santé, selon l'OMS, passe également par la santé mentale, et pourtant... Dans ce dossier, tu trouveras tout ce qu'il te faut pour passer un cap difficile. Prends soin de toi !



Crise sanitaire, rétrospective de la santé mentale chez les étudiants

Au cœur de l'actualité durant la crise liée à la pandémie de Covid19, la santé mentale et plus particulièrement la santé mentale des étudiant-e-s n'a jamais fait été autant couler d'encre et ce car la crise sanitaire a mis en exergue **une détresse psychologique majeure chez les jeunes.**

Afin de parler de l'évolution de la santé mentale chez les étudiant-e-s nous allons ici utiliser 2 références. Les données concernant la situation en sortie du premier confinement et celles à date de rédaction de cet article seront issues des 2 **enquêtes menées par l'IPSOS pour le compte de la FAGE** à 9 mois d'intervalle, l'IPSOS étant un des leaders du secteur des études garantie d'une grande fiabilité des données obtenues et la FAGE première organisation étudiante et association reconnue d'utilité publique. La détresse psychologique des

étudiant-e-s à la fin du 1^{er} confinement, ils est de 63% qui se sont sentis fragilisés au niveau de leur état psychologique. Après un an de crise sanitaire, ce nombre d'étudiant.e.s a augmenté pour s'établir à 72% en mars 2021.

63% des étudiant-e-s se sont sentis fragilisés psychologiquement, à la fin du 1^{er} confinement.

Une donnée encore plus inquiétante concerne **les étudiant-e-s ayant eu des pensées suicidaires durant la crise, ils étaient 21% à la sortie de crise et ce chiffre a progressé pour atteindre 31% en Mars.** Cela signifie que près d'un-e étudiant-e sur 3 a eu des pensées suicidaires. Il s'agit là d'une situation alarmante renforcée par un renoncement aux soins qui a concerné 2 étudiant-e-s sur 5 (40%)

depuis mars 2020. L'absence de prise en charge adaptée par des professionnel-le-s de santé formé-e-s en cas de détresse psychologique peut conduire à des drames.



CRISE DU COVID-19 : PAS DE RETOUR À LA NORMALE

Les étudiant-e-s en sciences infirmières (ESI) ont été des acteur-ice-s indéniables de la crise les mettant d'autant plus face à un risque de détresse. Afin de chiffrer, et pouvoir avoir des informations spécifiques de la FNESI a réalisée une enquête à la sortie de la première vague en Mai 2020. L'enquête **Crise du COVID-19 : pas de retour à la "normale"** reçoit plus de 15000 réponses d'ESI.

Ces derniers sont 15% à avoir commencé un traitement anxiolytique durant la crise, et ils sont 38% à avoir un état de santé psychologique mauvais.

Les étudiant-e-s en santé sont en effet parmi les plus exposé-e-s aux risques psychosociaux que le reste de la population du fait de la complexité de leurs études, de la relation soignant-soignés, de la confrontation à la souffrance durant les périodes de stages ou encore du fait des problématiques, notamment de maltraitance, pouvant survenir durant leurs stages.

75% des épisodes psychiatriques commencent avant l'âge de 24 ans, ces problèmes pourraient être évités pour certains, une prise en charge adéquate quand a elle permettrait d'augmenter le taux de réussite dans les études des étudiants.

LA PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ MENTALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Aujourd'hui tous les étudiant-e-s sont censés **avoir accès à un Service de Santé Universitaire leur permettant de consulter gratuitement des professionnel-le-s de santé, et notamment des psychologues.**

Cependant le nombre de professionnel-le-s de santé est largement insuffisant, par exemple la France ne dénombre qu'1 psychologue pour 15 000 étudiant-e-s contre 1 pour 2 600 chez nos voisin-e-s irlandais-e-s. Ce nombre a été atteint grâce au doublement début 2021 du nombre de psychologues dans l'enseignement supérieur en France. Les recommandations internationales¹ préconisent elles un nombre de psychologues équivalents à 1 pour 1 500 étudiant-e-s, c'est-à-dire 10 fois plus qu'actuellement.

Tu le sais certainement déjà : **le meilleur moyen d'extérioriser ton ressenti est d'en parler.** Parce que trouver quelqu'un-e avec qui échanger est parfois compliqué, ici, tu trouveras plusieurs manières d'échanger sur ton mal être. Ces différents dispositifs sont gratuits et accessibles afin de t'accompagner au mieux.

La France ne dénombre qu'1 psychologue pour 15 000 étudiant-e-s

1- International Accreditation of Counseling Services. (2016) IACS Standards for University and College Counseling Services. <https://iacsinc.org/iacs-standards/>



3 consultations de 45 mn chez un-e psychologue sont intégralement pris en charge.

LE CHÈQUE D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Ce dispositif gouvernemental, né en février 2021, te permet de bénéficier de **trois consultations gratuites de 45 minutes chez un-e psychologue**. Il est renouvelable une fois, tu peux donc bénéficier au total de 6 séances de 45 minutes. Pour accéder à la procédure, rien de plus simple. Il te suffit d'aller consulter ton médecin traitant ou le Service de Santé Universitaire de ton université de rattachement pour être orienté vers un accompagnement psychologique si cela est nécessaire. Ensuite, tu choisis le-la professionnel-le qui t'accompagnera dans la liste des psychologues partenaires du dispositif. Enfin, tu prends rendez-vous chez ce ou cette professionnel-le et tu bénéficies des séances prises en charge !

→ Site internet : <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>

LA PLATEFORME NATIONALE D'ÉCOUTE

Le Centre National d'Appui à la qualité de vie des étudiant-e-s en santé (CNA) a mis en place en avril dernier **un numéro vert gratuit, où des professionnel-le-s de santé sont mis à disposition des étudiant-e-s pour les écouter de manière anonyme si besoin et confidentielle**. Celui-ci est ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 18h. Ceux-ci et celles-ci sont avant tout disponibles pour t'écouter, et ils peuvent également te proposer des ressources au niveau local ou national. Sur leur site internet, tu peux également trouver les coordonnées des référent-e-s locaux du CNA dans ton université.

→ Adresse mail : soutien@cna-sante.fr → Site internet : <https://cna-sante.fr>
→ Numéro : 0800 724 900, ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 18h



LES CONSULTATIONS PRISES EN CHARGE PAR LA FAGE

Depuis la crise sanitaire, la **FAGE propose l'accompagnement d'un-e psychologue à distance**. Ce-tte professionnel-le sera habitué-e à converser avec des jeunes. Chaque consultation est gratuite pour tou-te-s les étudiant-e-s, car elles sont prises en charge par la FAGE. Tu peux donc prendre rendez-vous sur internet, et échanger par téléphone ou en visioconférence. Sur le site de la FAGE, tu peux également retrouver un recensement des différents dispositifs d'accompagnement psychologiques mis en place dans les universités.

→ Site internet : bit.ly/Jappelleunpsy

UN SITE DESTINÉ À TE SOUTENIR PENDANT LA CRISE COVID

Ce site recense **tous les soutiens psychologiques gratuits disponibles, par académie, et une liste de lignes d'écoute nationales**. Il comprend également une liste de ressources dédiées aux étudiant-e-s en santé. Sur ces lignes, l'avantage est que tu es écouté par une personne qui sait que tu es étudiant-e en santé et les particularités qui en découlent.

Pour les étudiant-e-s en santé, le site propose des conseils pour prendre soin de sa santé mentale spécifique à notre parcours d'études.

→ Site internet : www.soutien-etudiant.info



PSYCOM, LE SITE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Psycom est un organisme d'information sur la santé mentale et de lutte contre la stigmatisation. Leur site est une véritable mine d'or : tu pourras par exemple trouver un recensement de toutes les lignes d'écoute existantes et à quel public elles sont destinées, trouver des conseils pour soutenir un-e proche ou encore les contacts d'associations d'entraide ou des groupes d'entraide mutuelle. La plateforme édite également des brochures d'information sur la psychiatrie et la santé mentale, que tu peux retrouver gratuitement au format numérique sur leur site internet ou recevoir gratuitement, chez toi, en format papier.

→ Site internet : psycom.org



NIGHTLINE FRANCE

Nightline est un service d'écoute français dédié aux étudiant-e-s. Les personnes qui répondent au téléphone sont elles-mêmes des étudiant-e-s et bénévoles. Ils-elles proposent un cadre bienveillant pour libérer la parole des jeunes dans le secret de l'anonymat. Leurs valeurs sont l'anonymat (le tien mais aussi celui de ton interlocuteur-riche), la confidentialité (tout ce que tu dis restera entre le ou la bénévole et toi), la non-directivité (la personne ne cherchera pas à aiguiller la conversation et ne te dira pas non plus quoi faire) et enfin l'absence de jugement (rien n'est tabou et les sujets abordés ne sont pas hiérarchisés). Le service est gratuit. Sur leur site internet, tu trouveras les différents numéros de téléphone car il existe différentes antennes en France. Tu pourras également, si tu le souhaites, communiquer avec eux par chat. Le service est nocturne, c'est-à-dire qu'il peut t'écouter de 21h00 à 2h30 du matin et il concerne les villes de Toulouse, Paris, Lyon, Lille et Saclay.

→ Site internet : www.nightline.fr



FIL SANTÉ JEUNES

Fil santé jeunes est une ligne d'écoute dédiée aux 12-25 ans, gratuite et anonyme, ouverte tous les jours de 9h à 23h. Elle est composée d'une équipe de professionnels de santé habitués à répondre aux questions de santé des jeunes. Ils ont également un site internet, plutôt bien fourni avec de nombreux articles. Ils abordent des thèmes variés : Amour et sexualité, Mon corps, Contraception et grossesse, Moi et les autres, Informations juridiques, Santé soins, Drogues et addictions, Nutrition et aussi Mal-être. Cette section, sur leur site internet, est divisée en catégories, dont une sur la crise covid, une pour différencier les différents niveaux de détresse psychologique. Puis, ces catégories se sous-divisent en articles. En bref, le site internet est très très complet, pour les coups de blues comme les idées noires.

→ Site internet : www.filsantejeunes.com → Numéro de téléphone : 0 800 235 236



URGENCES

Sache que lorsque ton mal-être t'envahit au point que tu ne vois plus aucune solution, tu peux te rendre aux Urgences du centre hospitalier de ton choix. Si tu ne peux pas pour quelque raison que ce soit, contacte gratuitement le centre 15.

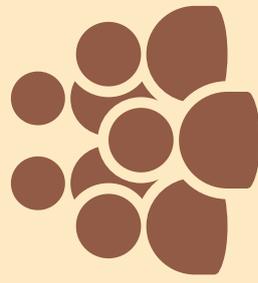
→ Numéro de téléphone du SAMU : 15

PETIT TIPS DE CHEZ NOUS : FAIRE DES ACTIVITÉS QUI TE PLAISENT

Natation, course, peinture, musique, couture, on a tou-te-s un truc qui nous permet de décompresser un peu lors des périodes stressantes. N'hésite pas à prendre du temps pour toi, pour respirer et positiver !

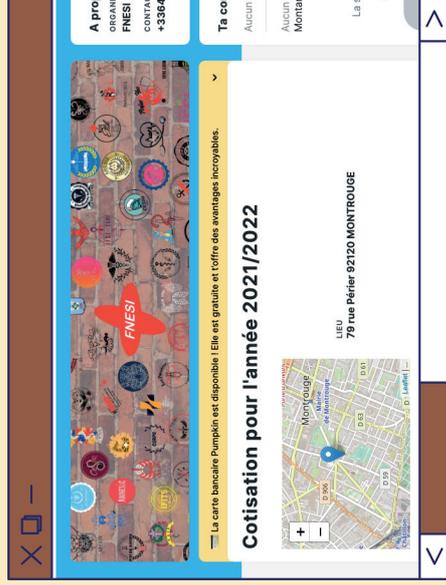
Anouck Dorel, Vice-Présidente en charge de la Communication

Campagne de réadhesion

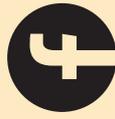
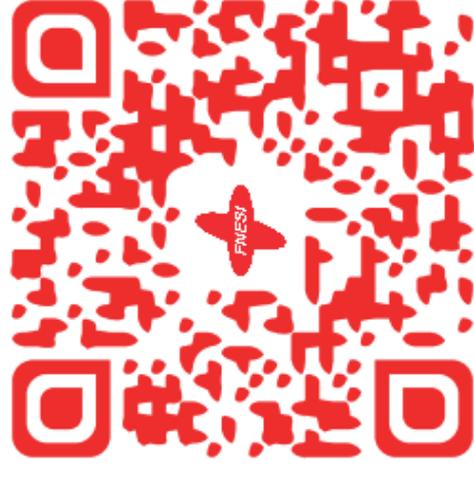


2021/2022

N'OUBLIE PAS DE FAIRE RÉADHÉRER TON
ASSOCIATION À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES
ÉTUDIANT·E·S EN SOINS INFIRMIERS !



Tu peux flasher ici !



FNESI



La_FNESI



La_FNESI



reseau@fnesi.org

Les podcasts de l'été !

Tu aimes qu'on te raconte des histoires palpitantes ? Tu as envie d'apprendre de nouvelles choses mais tu n'as pas envie ou pas le temps de lire ? Tu as envie de te changer les idées après ta journée de stage ? Tu devrais penser aux podcasts !

Les podcasts sont un contenu audio numérique gratuit, écoutable partout, n'importe quand et téléchargeable à sa guise. Ils ont vu le jour en 2005 dans un journal britannique. **Au nombre de 3000 à l'époque, il en existe maintenant plus de 2 millions.** Ce sont un excellent moyen de s'instruire tout en faisant autre chose, dans le métro, en allant en cours ou le soir dans sa chambre. Il existe plusieurs types de podcasts selon les centres d'intérêts : livres audio, alimentation, culture, cours, apprentissage de langues... Tu peux trouver un podcast sur à peu près n'importe quoi. C'est un bon compromis entre la radio et la lecture qui te permet de rester à l'affût des dernières informations dès que tu le souhaites.

De nombreuses plateformes de streaming musical mettent à disposition des podcasts en plus de leur service de musique. N'hésite pas à fouiller dans ton application préférée !



UN PETIT FLORILÈGE DE NOS PODCASTS FAVORIS :

- **"Maintenant vous savez - Culture" produit par Bababam et dicté par Thomas Deseur et Jonathan Aupart** - Ces podcasts très courts (3 min) traitent de questions culturelles qui te serviront pas mal en repas de famille !
- **"Frootch" réalisé par Sarah TREILLE STEFANI** - Dans ce podcast, on suit l'histoire de Sarah, une jeune comédienne qui tente de se faire une place dans le monde du cinéma. Sarah est une hypersensible et timide qui veut conquérir le monde, avec vous.
- **"L'Heure du Monde" du Journal "Le Monde"** - Chaque jour pendant 20 minutes, vous pouvez retrouver un journaliste du Monde qui expliquera une actualité importante du jour.
- **"Coming Out" réalisé par Elise Goldfarb et Julia Layani** - Ce podcast donne la parole à des personnalités connues et moins connues qui racontent leur coming out et leur parcours pour s'accepter. Un podcast très important qui permet de parler librement de sexualité et de genre sans tabou.



« C'est un ROC...C'est un PIC... C'est un CAP... Que dis-je c'est un Cap... C'est une Péninsule! »... Cette phrase vous dit forcément quelque chose! Mais savez-vous réellement d'où cette tirade majestueuse est tirée ?

C'est Edmond Rostand, un écrivain dramaturge français du XIX^{ème} siècle qui en fit la tirade la plus célèbre de son œuvre phare... Cyrano de Bergerac. Mais qui est-il ce gentleman qui se permet de sortir une pareille tirade pour parler du nez de son opposant ?

Cyrano est un jeune homme, qui n'est malheureusement pas dans ce qu'on pourrait

Une lecture sur la plage...

appeler les critères de beauté, fou amoureux de Roxane, une amie d'enfance mais cette dernière est amoureuse de Christian, un soldat de la garde d'à côté. Ainsi, Roxane étant une femme splendide, Christian en tombe également amoureux mais se sent un peu dépassé par les événements et vient donc trouver Cyrano pour lui demander de l'aide. Et dire que cette demande découle d'un jour où Christian se moquait avec ses amis de la garde du pauvre Cyrano, on peut vraiment trouver des alliés partout! Cyrano devient alors auteur, l'auteur des lettres d'amours de Christian à sa belle et permet aux deux tourtereaux de vivre une belle histoire sous le mensonge du beau soldat. Cette histoire nous apprend que même si l'amour rend aveugle, il triomphe toujours et que seuls les amours purs, honnêtes et sincères durent dans le temps. Moi ? Fleur Bleue ? Je ne vois pas de quoi vous parlez! Cette pièce de théâtre répartie dans des alexandrins tous plus beaux les uns que les autres et des déclarations d'amour à couper le souffle est pour moi l'une des plus belles œuvres du théâtre français mais aussi l'une des plus simple pour débiter à appréhender cet art. J'espère vous avoir convaincus, mais si ce n'est pas le cas, laissez moi tenter une dernière fois.

N'avez jamais-vous rêver quand vous étiez plus jeunes qu'une personne vous aime d'un amour tellement intense qu'elle vous écrive des lettres pleines de prose, d'amour et de poésie ?

À travers les yeux de Roxane vous vivrez un peu ce rêve d'enfant et vous redécouvrirez l'amour pur et sincère d'un homme envers son amour d'enfance. Lisez ses vers, lisez ses mots et vous ressentirez, comme moi je l'espère, cette vague d'amour qui nous bouleverse à travers ces pages de poésie et d'amour. Mais revenons-en à nos moutons, enfin à notre nez pour être plus exacts. La phrase qui nous aura servi d'entrée en matière dans cette romantique histoire est l'une des tirades les plus célèbres du théâtre français. En effet lors de cette scène, l'opposant de notre héros se moque ouvertement de son nez courbé, et, contrairement à ce que tout un chacun aurait fait en se vexant, Cyrano entame cette longue tirade en décrivant son nez de toutes les façons humainement imaginable. Pour cela il devient ingénieux en variant les tons et les insultes nous offrant ainsi ce moment délicieux. Qui aurait pu penser qu'il y avait non pas 1 mais 19 façons de parler d'un nez ? Personne d'autre que ce bon vieux Cyrano.

Les tenues de stages

Dans les instituts de formations en soins infirmiers (IFSI), les étudiant·e-s doivent avoir accès, pour le bon déroulé de leur formation à la fois théorique et pratique, à des tenues professionnelles. Bien souvent, on impose les frais de ces tenues aux étudiant·e-s, en achat ou en location.

Dans certains IFSI, l'étudiant·e se voit obligé·e d'acheter ou de louer ses tenues de stage. Cette tenue est indispensable à sa formation, et l'étudiant·e en soins infirmiers se retrouve précarisé·e et marginalisé·e par le coût de ces tenues.

L'entretien des tenues de stage à la charge de l'étudiant·e représente des dangers sanitaires qui sont aujourd'hui trop peu pris en compte. En effet, l'étudiant·e doit effectuer l'entretien de ses tenues par ses propres moyens à son domicile. Il ou elle peut ainsi ramener des germes des services de soins, que l'on sait nombreux, chez lui-elle et y exposer ses proches. Des enfants en bas âge peuvent ainsi être en contact avec des germes d'un service d'infectiologie par exemple. Cette mise en danger de la population ne peut plus durer et les établissements de rattachement doivent prendre en charge cette **responsabilité sanitaire**.

Le Ministre des Solidarités et de la Santé et la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont cosigné une instruction sur cette thématique.

L'objet de l'instruction publiée le 30 septembre 2020 est de fixer le principe

Les 6 conditions de l'instruction :

- Les structures d'accueil des stages portent une attention particulière à la fourniture, la gestion et l'entretien des tenues professionnelles conformes aux recommandations en vigueur, des étudiants et élèves en santé non médicaux.
- Pour des raisons d'hygiène, d'ergonomie, de confort et de sécurité des patient·e-s, elles assurent gratuitement la fourniture et le blanchissage de ces tenues professionnelles dès le premier jour de stage.
- Il conviendra de rappeler la nécessité pour les étudiant·e-s et élèves en santé non médicaux de prendre soin du matériel ainsi prêté et de le restituer à la fin du stage. Une caution pourra être demandée par la structure d'accueil.
- Les établissements veillent à mettre en place un circuit simplifié de remise des équipements aux stagiaires et en assurent par la suite la gestion et le nettoyage, à un rythme régulier.
- Les frais de prise en charge des tenues et de leur entretien sont intégrés au budget de fonctionnement de la structure d'accueil des stages.
- Les étudiant·e-s et élèves ont l'obligation de porter cette tenue professionnelle pendant toute la durée du stage et de la restituer le dernier jour. Les modalités prévues par la présente instruction sont reprises dans la convention de stage.

de la fourniture et de l'entretien des tenues professionnelles des étudiant·e-s et élèves en santé non médicaux par leur structure d'accueil de stage et tout au long de leur stage en établissement de santé et en établissement médico-social.

Il existe une deuxième problématique concernant les tenues professionnelles.

Lors de certains enseignements théoriques, l'ESI doit également porter une tenue professionnelle. Actuellement, il s'agit de la même tenue que lors de ses stages, qui peut être porteuse des germes.

Une solution est pourtant possible : que la Région finance un lot de tenues pour un usage pédagogique dans le cadre d'enseignements théoriques dans chaque institut de formation.

Si tu as la moindre question :
vosdroits@fnesi.org

Alexandrine LEFEVRE-GAILLARD
Vice présidente en charge de
la défense des droits

Les soirées de fin d'année

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a été source de bien de difficultés pour l'ensemble de la population depuis presque deux ans. Les confinements, couvre-feu, jauges sanitaires, cours en distanciel, mobilisations en service ont été les flots de milliers d'étudiant-e-s en soins infirmiers. Cependant, avec la phase de vaccination massive, les événements en présentiel ont pu reprendre et de nombreuses associations locales ont pu réaliser des projets de fin d'année ! L'absence d'événement a été particulièrement difficile, notamment pour les L1 : la plupart ne se connaissent pas les un-e-s des autres et créer des liens est difficile en distanciel.



BDE Puls, Croix-Rouge Nice :

"Le 1^{er} juillet, nous avons réalisé notre première soirée étudiante, et quoi de mieux que notre Gala de fin d'année. Nous avons fait le choix de choisir un lieu de prestige. Nous sommes sur la Côte d'Azur alors quoi de plus beau qu'une magnifique plage privée. Nous avons rassemblé plus de cent personnes pour cet événement ce qui est beaucoup pour notre institut. Nous avons fait le choix de ne pas imposer le pass sanitaire, mais la majorité de nos étudiant-e-s ont fait des tests et sont vacciné-e-s depuis le début. Lors de cet événement, nous avons eu droit à la venue de deux membres du Bureau National pour rencontrer nos étudiant-e-s, le futur bureau et pour partager un bon moment."



s'est effectué pour préparer cette soirée, tout le bureau à mis du sien pour les préparatifs, la vente des tickets, et lors de la soirée tout le monde a participé avec entrain. Nous avons beaucoup appris durant cette période, et le bureau s'est encore plus soudé. La soirée s'est très bien déroulée, tous les étudiants étaient ravis d'être venus, et ne demandaient qu'une chose : quand est-ce qu'on recommence !??"

AESIS, St Vincent Strasbourg :

"Bienvenue au Barbecue de l'AESIS ! Le 1^{er} juillet, nous avons organisé notre premier événement en présentiel depuis l'arrivée du Covid-19 ! Nous avons invité nos étudiant-e-s à notre traditionnel barbecue de fin d'année : un étang privatisé, un groupe en première partie puis un DJ, des grillades, des boissons... Avec plus de 200 personnes présentes, le choix a été fait d'avoir recours au pass sanitaire pour un événement en toute sécurité. Je dois dire que ça a été un grand succès, tout le monde a joué le jeu et cette soirée a relancé l'AESIS pour repartir encore plus forte après ces mois difficiles !"

AsEBSI, Cavale-Blanche Brest :

"Le 1^{er} juillet dernier, et après 1 mois de préparatifs, l'AsEBSI a organisé sa soirée de fin d'année ! Les 2 Vice-Présidentes en charge de l'Événementiel ont passé des semaines à préparer ces événements, en allant démarcher les bars et en négociant avec eux, car une soirée à 200 personnes en période de Covid, c'est difficile à faire accepter. Après négociations, c'est dans un bar près du port de la ville de Brest que la soirée s'est déroulée. Nous avons été accueillis à bras ouverts par le gérant du bar, qui était heureux de revoir une activité étudiante. C'est un gros travail d'équipe qui



Tu n'as pas d'association dans ton IFSI ou ton association n'est pas encore adhérente à la FNESI ? Alors n'hésite pas, envoie-nous un mail à reseau@fnesi.org

Thomas Hostettler, Secrétaire Général en charge des Relations Presses.

L'apprentissage des Langues en IFSI

L'UE 6.2 ça te dit quelque chose ? On va parler dans cet article de l'apprentissage de l'anglais en IFSI. Cette UE qui nous suit pendant 3 ans est parfois la bête noire de certain·e·s étudiant·e·s. A la FNEFI on a voulu connaître votre ressenti et c'est pour ça qu'on a lancé en mars dernier une enquête. Ce questionnaire numérique de 15 questions synthétiques a été diffusé de mars à mai 2021. Il était anonyme, seul l'IFSI de rattachement étant demandé.

Ce sont au total 150 IFSI de tout le territoire qui sont représentés par les ESI répondant à cette enquête. Toutes les régions y sont représentées par au moins 1 IFSI. Voici les données importantes qui en sont ressorties sur l'ensemble des répondant·e·s :

PAR QUI SONT DISPENSÉS LES COURS D'ANGLAIS ?

41,3% des cours ne sont pas dispensés par les IFSI mais par des institutions privées ou des plateformes numériques.

Cette donnée nous montre la nécessité que l'ensemble des instituts de formation se saisissent de cette thématique. ne se saisit pas de l'apprentissage des langues. En effet, cette particularité n'est pas généralisable, l'UE 6.2 est la seule UE qui témoigne d'autant de disparité entre les IFSI. Des étudiant·e·s ont notamment exprimé la volonté d'avoir parlé d'avoir des cours dispensés par des GRETA (groupe d'établissements) ou des écoles privées. Ceci provoque une différence d'apprentissage entre les IFSI, ce qui peut entraîner une potentielle concurrence selon le moyen utilisé. De plus, l'IFSI étant le principal organisme de dispensation des cours, il semblerait logique qu'il s'implique également dans l'inclusion de cette UE dans leur programme.

Seuls 12,4% des cours sont dispensés par l'Université.

Dans une formation qui se veut universitaire, ce n'est que trop peu. Dans la logique d'intégration universitaire de notre formation, il semble important que les Universités soient également incluses dans le processus d'apprentissage des langues. En effet, cet apprentissage est bien plus développé dans les cursus licence dit « classique », les langues faisant partie intégrante d'un bon nombre d'autres cursus. De plus, les professeur·e·s d'anglais agréés sont bien plus nombreux·euses et formé·e·s, et pourraient dispenser des cours de qualité aux étudiant·e·s.

On remarque que 20% des étudiant·e·s voient les cours dispensés sur une plateforme numérique sous le format de cours vidéos.

75,4% des cours sont dispensés par un·e professeur·e, ce qui signifie 23,6% des ESI restant n'apprennent les cours que par vidéo.

Depuis que tu es en IFSI, as-tu eu l'impression de ..." :

- 50,2 % des ESI ont l'impression de stagner dans leur niveau d'anglais
- 25,4 % ont l'impression de perdre en niveau linguistique
- 24,4 % ont l'impression de gagner en niveau linguistique.

Une majeure partie des ESI (71%) souligne cependant que les cours sont adaptés à leur pratique professionnelle notamment par l'apprentissage d'un « vocabulaire médical et professionnel »

De manière générale, **les ESI donnent une moyenne de 3 sur 5 à l'apprentissage de l'anglais**, ce qui montre un certain mécontentement ou insatisfaction des étudiant·e·s. Il est donc nécessaire de répondre à cette problématique afin de former des professionnelles capables de prendre en charge tous les patients, peu importe la langue parlée.

Ceci n'est qu'une petite partie de l'enquête. La FNEFI rédige ses états généraux sur l'état de la formation en soins infirmiers, et cette enquête en fait partie. Toi aussi tu as envie de donner ton avis sur ta formation a participer a une potentielle refonte du référentiel ? Envoie nous un mail a eg@fnesi.org, ta voix compte !

Mathilde Padilla, Vice-Présidente en charge des Affaires Internationales et de la Culture

GCS - Groupements de Coopération Sanitaire

Les Groupements de Coopération Sanitaire ne te disent probablement pas grand-chose ? Normalement après cet article tu devrais y voir un peu plus clair !

Dès 2009, c'est grâce à la réforme de la formation en soins infirmiers, que nous intégrons un système d'Intégration Universitaire. Cette dernière permet alors le développement du système Licence-Master-Doctorat (système LMD). Cela se traduit notamment par la **reconnaissance du grade licence à la fin des 3 ans de formation en soins infirmiers et à l'obtention du Diplôme d'Etat.**

En effet, pour la délivrance de ce fameux grade licence, la participation de l'Université dans le parcours d'étude est alors devenue indispensable. C'est d'ailleurs cette **collaboration entre les différents acteurs de la formation que la mise en place des Groupements de Coopération Sanitaire (GCS-IFSI) a été concrétisée.** Ces derniers lient les établissements supports des IFSI (Centre hospitaliers pour les instituts publics, associations pour les instituts privés non lucratifs), les Universités et les Régions, le tout sous la tutelle de l'ARS. Comme peut le montrer ce schéma :



Groupement de Coopération Sanitaire (ARS)



La FNESI souhaite, depuis quelque temps, se saisir des Groupements de Coopération Sanitaire. Il en existe au moins un par région. C'est aussi une instance où les étudiant-e-s ont une place tout à fait importante. **On t'explique : dans chaque GCS, il doit y avoir 3 représentant-e-s des étudiant-e-s en IFSI, élu-e-s par les élu-e-s de promotion des IFSI membres du Groupement de Coopération Sanitaire.** Cependant, à l'heure actuelle, de nombreux GCS ont connu une fusion au moment de la fusion des Régions (en 2015). En effet, au moment de la réunification des Régions, les GCS se sont vu être fusionnés eux aussi. Les conventions tripartites, dont nous parlions juste au-dessus, n'ont pas été renouvelées. Cela a posé un gros problème de lien entre l'Université, la Région et les IFSI. En effet, nous avons connu (notamment), des étudiant-e-s en soins infirmiers qui se sont vu-e-s refuser le droit de vote lors d'élections étudiantes.

Les GCS ont un rôle extrêmement important au sein de notre formation. En effet, c'est grâce à ce croisement des différent-e-s acteur-ric-e-s que notre formation, financée par la Région, est directement liée à l'Université. **C'est grâce à ce groupement qu'une convention, appelée convention tripartite, est signée entre l'IFSI, l'Université et la Région.** Cette convention signée permet notamment aux étudiant-e-s en soins infirmiers d'avoir accès aux services de l'Université, au droit de vote lors des élections étudiant-e-s, ou encore la coordination pour l'organisation des cours.

Tu veux savoir si ton IFSI est bien rattaché à un GCS, tu as des questions sur les Groupements de Coopération Sanitaire, leurs intérêts ou encore comment siéger dans cette instance n'hésite pas à nous contacter à enseignement.superieur@fnesi.org

L'importance des Groupements de Coopération Sanitaire dans les Régions peut sembler encore un peu abstraite mais il est nécessaire que ces GCS existent et soient actifs avec la totalité des membres en son sein. Ceux-ci sont les organes nécessaires à la bonne application de l'arrêté du

31 juillet 2009 indiquant l'intégration universitaire de la formation en soins infirmiers.

Anne-Laure Syrieix, Vice-Présidente en charge de l'Enseignement Supérieur et des Politiques Jeunesse.



Septembre Argent

En ce début d'année universitaire, La FNEI souhaite innover et pour cela nous avons décidé de créer un nouveau mois thématique : SEPTEMBRE ARGENT. Après Octobre Rose, Mars Bleu, ou encore Juin Vert, les mois thématiques engendrent un élan de mobilisation sur l'entièreté du mois et permet de balayer la thématique dans son ensemble : des préjugés, aux vérités en passant par des statistiques ou encore par des dispositifs d'aide particuliers.

Mais quelle thématique pour Septembre Argent ?

Nous avons décidé de parler de la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées au vieillissement : démence, maladie de Parkinson etc... Mais plus largement de la personne âgée. Déjà mis en lumière lors de la "Semaine Bleu", un événement se déroulant chaque année au mois d'octobre, nous avons voulu participer à ce mouvement en dédiant un mois entier à nos ancien-ne-s.

Pourquoi ce choix de thématique ?

En effet, nous constatons qu'un grand nombre d'étudiant-e-s en soins infirmiers sont amené-e-s à aller en stage auprès des personnes âgées ou parfois dans des établissements accueillant des maladies apparentées aux démences ou à la maladie d'Alzheimer. Il nous semble important de communiquer sur cette thématique afin de déconstruire les préjugés et stéréotypes autour des "vieux et vieilles".

Comment ?

Nous allons proposer des communications, visuels, vidéos, défis et collaborations tout au long du mois de septembre pour informer, former, expliquer différents sujets autour de la personne âgée : des conseils d'étudiant-e-s en soins infirmiers, la personne âgée et ses représentations, la sexualité, l'intergénérationnel etc...

Où ?

On vous invite à nous suivre sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Twitter pour suivre notre actualité et vous tenir au courant des dernières publications lors de ce nouveau mois thématique.

Et nous dans tout ça ?

Toi aussi tu peux te saisir de cette thématique au sein de ton association ou de ton IFSI ! Il existe pleins de moyens d'organiser des actions de sensibilisation à la vieillesse. N'hésites pas à te rapprocher de différentes associations comme France Alzheimer qui sont expertes de ces thématiques. Pense aussi à contacter les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) autour de chez toi pour savoir si tu peux organiser quelque chose pour les résident-e-s ! Atelier cuisine, peinture, musique, lecture... En plus d'acquérir une expérience supplémentaire auprès des personnes âgées, cela renforce le lien social entre les générations !

Intergénération

Si l'on se rappelle que le terme de « génération » désigne également l'ensemble des individus qui ont à peu près le même âge, voire qui ont vécu les mêmes événements historiques. L'intergénérationnel désigne donc les relations entre les différentes générations.

Préjugés...

"Comment vont papi et mamie?"

Dans beaucoup de services, on entend des soignant-e-s appeler les personnes âgées par des surnoms et notamment "papi" et "mamie". Sachez que si c'est à leur demande c'est quelque chose qui peut se faire, mais en les nommant de cette façon ce peut être des souvenirs douloureux pour eux, peuvent se sentir rabaisser et infantiliser.

"Les tamalous (t'as mal où?)"

La société et ses représentations sur les personnes âgées disent qu'elles ont toujours des douleurs, des raideurs et de ce fait des surnoms de ce type apparaissent, parfois bien tolérés sur le ton de l'humour mais parfois mal interprétés peuvent être une fois de plus rabaisant même si les douleurs et raideurs sont courantes lors du processus de vieillissement.

"Les personnes âgées n'ont pas de désirs sexuels, elles ne pourraient pas faire l'amour même si elles le voulaient, elles sont fragiles physiquement et le sexe peut causer des douleurs, elles ne sont pas attirantes donc pas désirables. Le sexe chez les personnes âgées est honteux et pervers."

Ces propos sont tenus lors d'une étude en 1991 pour ces idées reçues sur les personnes âgées. Même si en tant que jeunesse nous ne pensons pas un seul instant aux parties de jambes en l'air de nos aïeux, il est pourtant bien présent et normal comme à n'importe quel âge.

POST SCRIPTUM

La couleur Argent fut choisie pour faire référence à la couleur de cheveux blancs ou gris assimilés souvent au vieillissement et à la personne âgée.

EVENT : Les Assoliades

Après une édition à distance l'an passé, on a vu le retour des Assoliades en présentiel, temps fort du réseau de la FAGE.

Mais c'est quoi ? Il s'agit d'un temps de rencontre, d'échange et de formation pour 400 étudiant-e-s de toute la France. C'est également là qu'a lieu l'Assemblée Générale de mi-mandat de la FAGE. Cette année, plusieurs ESI de toute la France ont pu participer, peut-être seras-tu présent-e l'année prochaine ?



*Mathilde Padilla - Vice Présidente en charge des Affaires Internationales et de la Culture
Bleuenn Laot - Présidente
Soel Jaegle - Vice Président en charge des affaires sociales*

Top !

BILLETTERIE CN

La billetterie du Congrès National est ouverte depuis le mois de juin et elle n'attend que toi. Cet événement d'exception réunira 600 étudiant-e-s en sciences infirmières venus de toute la France. Formation, temps démocratique, gala, tout le monde peut y trouver son compte, alors rejoins-nous !

Flop...

ÉLECTIONS RÉGIONALES

En Juin dernier ont eu lieu les élections régionales. Malgré un vote ouvert aux citoyens, le taux de participation n'a pas dépassé les 35%. Cette abstention est regrettable d'autant plus quand les régions sont les financeurs de notre formation et qu'elles ont un impact direct sur nos conditions d'étude !

En bref

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Le dossier de ce mois-ci parlait de santé mentale, vous pouvez vous-même être acteur-ric-e-s de la santé mentale des étudiant-e-s, et ce, grâce au programme Premiers Secours en Santé Mentale ! Tu es intéressé-e ? Renseigne-toi auprès de ton université pour voir s'ils proposent des formations à destination des étudiant-e-s !



Guide de l'Étudiant·e 2021/2022

Le Guide de l'Étudiant·e, c'est un petit livret que la FNESI publie tous les ans. Il est à destination des nouveaux·elles étudiant·e·s en soins infirmiers. Tu peux le retrouver dans ton IFSI, en effet tous les ans ton IFSI reçoit un guide par nouvel étudiant.

Tu te demandes ce qu'il y a dans ce petit livret ? Voici un résumé. **Ce guide contient des informations allant de l'organisation de l'IFSI aux spécialisations que tu pourras faire après ton Diplôme d'État.** Tu peux aussi y trouver des réponses aux questions que tu te poses tout au long de ta formation et des conseils pratiques pour suivre tes trois années de formation de façon sereine. Tu as des questions sur les indemnités de stage ou tes remboursements de frais kilométriques ? Tu souhaites changer d'IFSI ? Tu envisages une poursuite d'études ? L'essentiel des réponses à tes questions se trouve dans ce guide !

Écrit par des étudiant·e·s, pour des étudiant·e·s les informations données sont simples, claires et précises afin de te faciliter la vie !

UN GUIDE DIVISÉ EN 6 GRANDES PARTIES

Pour que ta recherche d'information dans le guide soit plus simple, celui-ci se divise en 6 grandes parties.

La première partie concerne la profession infirmière. On y évoque quelques notions d'histoire, la diversité de l'exercice et le

rôle de l'Ordre National des Infirmiers.

Ensuite, tu pourras trouver **une partie sur la formation en elle-même**, qu'elle soit théorique ou pratique : les essentiels pour appréhender la construction de la formation sont là. L'IFSI étant ton principal lieu d'études, il est important que tu puisses le connaître sur le bout des doigts.

Le guide évoque dans sa **3^{ème} partie la vie à l'IFSI**, qu'il s'agisse de l'organisation et la gouvernance de l'IFSI, de la vie associative

Tu n'as pas reçu le guide dans ton institut de formation en soins infirmiers ou tu as encore des questions sur son utilité ? N'hésite pas à envoyer un mail à publications@fnesi.

ou encore des modalités en cas d'imprévu tel que des absences ou une interruption de formation.

La 4^{ème} partie du guide, tu trouveras toutes les informations qui concernent la vie pratique, car débuter la vie d'étudiant·e n'est pas toujours simple. Dans cette partie nous te parlons du financement des études, de la santé étudiante ou encore du logement ! Toutes les informations sont

réunies pour que tu puisses entamer ta vie estudiantine sans accroc.

Après avoir évoqué la formation, **la 5^{ème} partie traite des différentes professions accessibles**, des spécialisations possibles ainsi que des poursuites d'étude envisageables à la suite de l'obtention du Diplôme d'État. Tu auras dans cette partie toutes les clés pour débiter ta vie professionnelle.

Enfin, dans **la 6^{ème} et dernière partie, tu pourras retrouver une boîte à outils** qui te sera utile durant et après la formation avec des trucs et astuces pour les calculs de dose, sur la prévention des infections nosocomiales et bien d'autres !

Ce guide est une mine d'or d'informations sur ta formation, une fois épluché : plus rien ne t'échappera. Pour en découvrir plus, nous ne pouvons t'inviter qu'à foncer à l'IFSI pour aller lire ce guide ! Attention, il est possible que tu ne le trouves pas dans la salle de pause de ton institut, ou encore que tu ne saches pas où le trouver.

N'hésite pas à demander au secrétariat de ton IFSI, il pourra peut-être te donner le guide en main propre.

Première expérience en plein cœur de la Covid-19

Il s'agit d'un livre, écrit par des étudiant-e-s en soins infirmiers de l'institut de formation en soins infirmiers de Villefranche sur Saône dans la région Auvergne Rhône Alpes. Ce livre est en réalité un recueil de témoignages et d'expériences sur leur vécu, ressenti, engagement, dévouement, solidarité et travail au cœur de la pandémie que nous vivons tou-te-s.

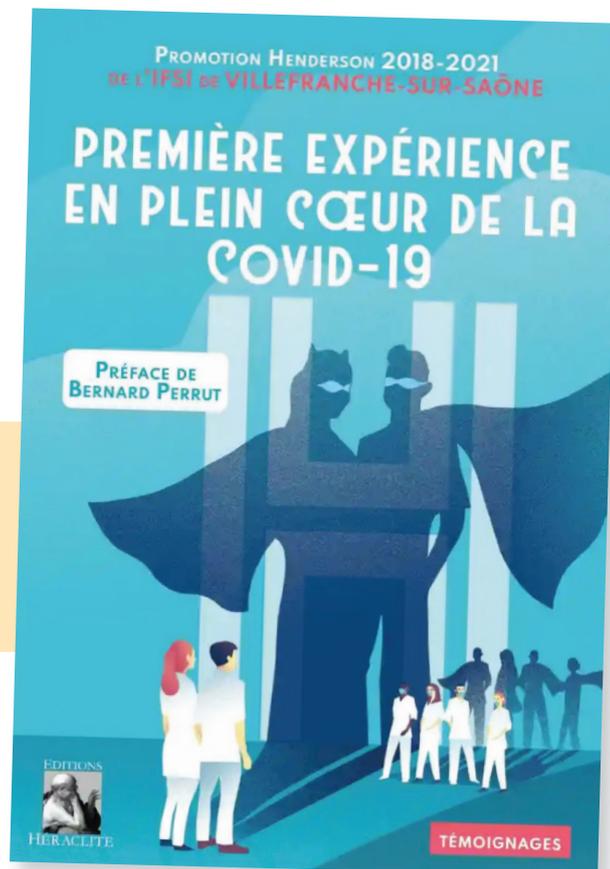
Mobilisés pendant des semaines, parfois sans contrat, faisant fonction infirmier-e-s pour les troisième années, aide soignant pour les autres promotions dès le lendemain de l'annonce du premier confinement, tout en ayant les cours en dématérialisés. C'est au retour de cette mobilisation que les formateur-ric-e-s des L3 ont proposé une innovation.

"On a contacté cette association pour leur dire qu'on était intéressé pour leur reverser nos droits d'auteurs pour permettre aux enfants d'avoir plus de jeux notamment. Ça met du sens sur ce qu'on venait de rédiger". "On nous applaudissait à 20h mais on ne savait pas trop pourquoi. Je pense que c'est important que le grand public sache ce qu'on a traversé. On aimerait que les gens en aient conscience."
Lilian, ESI L3 à l'IFSI de Villefranche sur Saône

A ce jour, il y a environ un millier d'exemplaires vendus. Une partie des fonds récoltés sur les ventes des livres sont reversées à l'association JEEP (Jeux et Éducation En Pédiatrie) qui se situe à Villefranche.

Des écrits authentiques, riches et poignants ont été publiés tels quels, avec le point de vue soignant mais surtout de la posture de l'étudiant-e infirmier-e qui n'est pas du tout représenté à la télévision ou dans les médias par rapport aux autres professions. De nombreux professionnels de santé (professeurs, docteurs, médecins, ou encore chef de service ont pu être mis en lumière et consultés lors de cette crise de la Covid-19. Dans ce recueil, il s'agit simplement du point de vue des étudiant-e-s en santé, et précisément d'étudiant-e-s infirmiers, les professionnel-le-s de demain qui partagent leur vécu difficile, une confrontation à la mort, la peur de la contamination au retour à la maison et pourtant une présence irrévocable sur le terrain.

"Un arbre judée pour symboliser l'engagement des étudiant-e-s". L'IFSI de Villefranche ne s'arrête pas là en termes d'innovation. En effet, la promotion 2019-2022 s'est vue planter un arbre dans l'enceinte de l'institut de formation et y déposer une capsule temporelle avec des écrits de partage et de cohésion notamment sur cette crise de la Covid-19. Cette capsule temporelle qui sera déterrée peut-être dans quelques décennies à destination des générations futures. "Cet arbre vivra plus longtemps que nous et laissera une trace de notre passage. Il symbolise notre identité professionnelle qui pousse, grandit et évolue, se renforce au rythme de notre formation."
Sébastien, Pauline, Noémie, Olivia, ESI L2 à l'IFSI de Villefranche sur Saône



D'abord un exutoire à émotions pour leur retour à l'IFSI, les formateur-ric-e-s à l'initiative de ce travail, choqué-e-s et surpris-e-s par les écrits des étudiant-e-s, n'ont pas voulu que cela reste au fond d'un tiroir.

C'est avec la collaboration des ESI, de l'ensemble de l'équipe pédagogique, de la direction et l'équipe presse de l'IFSI que ce recueil a pu voir le jour pour le grand public grâce également aux différents partenaires et à la maison d'édition.

"On était tous marqué par ce qui s'est passé, chacun a son niveau, et pour pouvoir effectuer un partiel, ils nous ont proposé de faire un travail sur notre expérience lors de cette mobilisation pour aussi permettre de déposer une charge mentale"
Lilian, ESI L3 à l'IFSI de Villefranche sur Saône

"Ça serait intéressant de distribuer cet ouvrage aux étudiant-e-s en soins infirmiers et aux directions des IFSI."
Pauline, ESI L3 à l'IFSI de Villefranche sur Saône

Nous invitons tout le monde, grand public, parents, frères, soeurs, soignant-e-s, étudiant-e-s, les formateur-ric-e-s et directions d'IFSI à lire ce livre et à partager l'expérience et découvrir l'implication de ces étudiant-e-s pendant cette pandémie mondiale.

Laurianne Larssonneur, Vice-Présidente en Charge de l'Innovation Sociale et du Tutorat



ETUDIANTS,
préparez votre retraite
dès votre entrée à l'hôpital, et profitez de

+ de liberté

le moment venu

Plus d'infos : crh.cgos.info

Avec la Complémentaire Retraite des Hospitaliers, vous êtes libre :

Pendant la vie active :

- de choisir un taux de cotisation adapté à votre budget.
- d'utiliser votre épargne retraite pour l'achat de votre résidence principale.*
- de faire des économies d'impôts chaque année.*

Le moment venu, à la retraite :

- de récupérer votre épargne retraite comme vous le souhaitez.



Capital



Rente



«Cagnotte»

ou

une combinaison
de 2 ou 3 de ces possibilités.*

C.G.O.S

action sociale & solidaire

*Selon conditions contractuelles et la législation fiscale en vigueur.
C.G.O.S, association loi 1901, déclarée sous le numéro 60/1.030
à la préfecture de Paris. Allianz Vie Société anonyme au capital
de 643 054 425 euros - Entreprise régie par le Code des
Assurances. 340 234 962 R.C.S Nanterre. Contrat d'assurance
de groupe à adhésion facultative.

**COMPLÉMENTAIRE
RETRAITE** des Hospitaliers

Le Plan liberté du C.G.O.S

1^{ER} PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI PRENNENT SOIN DES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/hospitaliers

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de la santé. Réduction de 10% sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTOPASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

